

En Bref

Tarentaise

L'édito de la Mairie

Avec le chant du coucou, nous sommes en droit d'espérer le retour tant attendu des beaux jours...

Arrivés au cinquième numéro d'En Bref, c'est l'occasion de vous demander votre avis sur son format, son contenu, sa fréquence de parution et toute autre remarque le concernant. Aidez-nous à l'améliorer en remplissant et en nous retournant le coupon-réponse que vous trouverez à la dernière page de cette édition.

Finances communales

→ Taux d'imposition et budget 2022

Nous subissons actuellement une augmentation des coûts de fonctionnement supérieure à l'augmentation des recettes fiscales. Il a été envisagé d'augmenter les taux d'imposition pour combler ce déficit, puisque le budget de la commune est très tendu.

Toutefois, compte-tenu du contexte actuel et des hausses générales que subissent les habitants, il semble déplacé d'appliquer une hausse sur les taxes foncières en 2022 et plus censé de la reporter en 2023.

Par ailleurs, nous vous informons que la TEOM (Taxe sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères), gérée par le SICTOM a augmenté de 36 % sur 3 ans et devrait encore augmenter.

Par conséquent, nous avons décidé de ne pas modifier les taux d'imposition sur les propriétés bâties (31,21 %) et les propriétés non bâties (40,46 %).

Afin d'équilibrer le budget sans augmenter les impôts, nous envisageons de reprendre sur trois ans la provision pour risque constituée lors de la remise en état de la station d'épuration (provision devenue inutile). De cette façon, nous pouvons transférer 37 000 € aux recettes de fonctionnement du budget communal.

Au-delà des dépenses et recettes courantes, le budget 2022 prévoit entre autres :



DEPENSES

Travaux de remise en état des voiries les plus dégradées	30 000 €
Rénovation de la benne du pick-up	2 600 €
Réparation de la lame du chasse neige	5 200 €
Travaux de rénovation du centre bourg	26 000 €
Enfouissement de la ligne moyenne tension qui surplombe le terrain communal chemin du Sapillon	20 000 €
Entretien et fonctionnement du nouveau CTM	3 000 €
Acquisition de parcelles boisées	8 500 €
Remboursement des emprunts à long terme pour le financement du CTM et de la rénovation de la Mairie	20 000 €
Nettoyage du réservoir et entretien de la station de pompage	6 600 €

RECETTES

Subvention voiries département	14 000 €
Subventions plan de relance Région AURA	13 000 €
Vente de deux terrains constructibles	110 000 €
Abandon de la provision pour risque	37 000 €

→ Important

Il ne s'agit que d'une vision partielle du budget élaboré pour l'année 2022. Nous ne mettons en avant ici que les dépenses et recettes exceptionnelles.

Retrouvez en page 2 le compte administratif de l'année 2021.



Compte Administratif 2021

FUNCTIONNEMENT COMMUNAL - CA 2021

DEPENSES		
Libellé Chapitre	Budget	Réel
Charges à caractère général	124 000,00	115 470,06
Charges de personnel	152 500,00	138 828,61
Atténuations de produits	-	-
Dépenses imprévues	15 000,00	-
Autres charges de gestion courante	43 080,00	40 673,29
Charges financières	4 995,67	4 217,09
Charges exceptionnelles	-	-
Dotations aux provisions	-	-
Total des opérations réelles	339 575,67	299 189,05
Virement à la section d'investissement	113 500,00	-
Dotations aux amortissements	6 634,25	6 256,48
Total des opérations d'ordre	120 134,25	6 256,48
Résultat reporté N-1 (si négatif)	-	-
Total général	459 709,92	305 445,53

RECETTES		
Libellé Chapitre	Budget	Réel
Atténuations de produits	5 000,00	8 275,67
Produits des services et du domaine	41 450,00	31 458,30
Produits fiscaux	170 600,00	183 719,68
Dotations, subventions et participations	97 300,00	84 714,67
Autres produits de gestion courante	5 000,00	5 794,39
Produits financiers	-	-
Produits exceptionnels	-	3 475,89
Reprises de provisions	-	-
Total des opérations réelles	319 350,00	317 438,60
Reprises de la section d'investissement	-	-
Total des opérations d'ordre	-	-
Résultat reporté N-1 (si positif)	140 382,20	140 382,20
Total général	459 732,20	457 820,80

INVESTISSEMENT COMMUNAL - CA 2021

DEPENSES		
Libellé Chapitre	Budget	Montants
Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 600,00	5 168,30
Subventions d'équipement versées	4 260,00	4 260,00
Immobilisations corporelles	271 900,00	209 829,73
Immobilisations en cours	-	-
Total des dépenses d'équipement	282 760,00	219 258,03
Dotations, fonds divers et réserves	-	-
Subvention d'investissement	-	-
Remboursements d'emprunt	337 000,00	403 770,71
Participations	-	-
Autres immobilisations financières	-	-
Dépenses imprévues	9 000,00	-
Total des dépenses financières	346 000,00	403 770,71
Total des dépenses réelles d'investissement	628 760,00	623 028,74
Transferts en section de fonctionnement	-	-
Opérations patrimoniales	-	-
Total des opérations d'ordre	-	-
Résultat reporté N-1 (si négatif)	110 706,79	110 706,79
Total général	739 466,79	733 735,53
Perte d'investissement à reporter	-	100 586,71
Total cumulé des deux sections	-	1 039 181,06

RECETTES		
Libellé Chapitre	Budget	Montants
Subvention d'investissement	297 585,00	316 515,54
Produits d'emprunt	255 000,00	235 000,00
Subventions incorporelles	-	-
Subventions d'équipement versées	-	-
Immobilisation en cours	-	3 900,00
Total recettes d'équipement	552 585,00	555 415,54
Dotations Fonds divers Réserves	67 067,36	71 396,80
Excédent de fonctionnement	-	-
Dépôts cautionnement reçus	-	80,00
Produits de cession	-	-
Total des dépenses financières	67 067,36	71 476,80
Total des recettes d'investissement	619 652,36	626 892,34
Virement de la section de fonctionnement	113 500,00	-
Opérations d'ordre entre sections	6 634,25	6 256,48
Opérations patrimoniales	-	-
Total des opérations d'ordre	120 134,25	6 256,48
Résultat reporté N-1 (si positif)	-	-
Total général	739 786,61	633 148,82
Total cumulé des deux sections	-	1 090 969,62
Excédent Global	-	51 788,56

FUNCTIONNEMENT EAU & ASSAINISSEMENT - CA 2021

DEPENSES		
Libellé Chapitre	Budget	Montants
Charges à caractère général	22 839,48	16 192,41
Charges de personnel	7 500,00	7 499,20
Atténuations de produits	6 200,00	-
Dépenses imprévues	-	-
Autres charges de gestion courante	-	-
Charges financières	1 275,43	1 275,43
Charges exceptionnelles	1 000,00	-
Dotations aux provisions	2 000,00	-
Total des opérations réelles	40 814,91	24 967,04
Virement à la section d'investissement	-	-
Dotations aux amortissements	39 008,13	39 550,07
Total des opérations d'ordre	39 008,13	39 550,07
Résultat reporté N-1 (si négatif)	-	-
Total général	79 823,04	64 517,11

RECETTES		
Libellé Chapitre	Budget	Montants
Atténuations de produits	-	-
Produits des services et du domaine	39 300,00	38 013,92
Produits fiscaux	-	-
Dotations, subventions et participations	-	-
Autres produits de gestion courante	-	325,00
Produits financiers	-	-
Produits exceptionnels	-	1 983,64
Reprises de provisions	-	-
Total des opérations réelles	39 300,00	40 322,56
Reprises de la section d'investissement	23 486,62	22 935,23
Total des opérations d'ordre	23 486,62	22 935,23
Résultat reporté N-1 (si positif)	31 198,71	31 198,71
Total général	93 985,33	94 456,50
Perte avant report à nouveau	17 036,42	1 259,32
Excédent à reporter	14 162,29	29 939,39

INVESTISSEMENT EAU & ASSAINISSEMENT - CA 2021

DEPENSES		
Libellé Chapitre	Budget	Montants
Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-
Subventions d'équipement versées	-	-
Immobilisations corporelles	10 000,00	-
Immobilisations en cours	21 847,40	10 686,26
Total des dépenses d'équipement	31 847,40	10 686,26
Dotations, fonds divers et réserves	-	-
Subvention d'investissement	-	-
Remboursements d'emprunt	1 812,84	1 821,84
Participations	-	-
Autres immobilisations financières	-	-
Dépenses imprévues	-	-
Total des dépenses financières	1 812,84	1 821,84
Total des dépenses réelles d'investissement	33 660,24	12 508,10
Transferts en section de fonctionnement	22 935,23	22 935,23
Opérations patrimoniales	-	-
Total des opérations d'ordre	22 935,23	22 935,23
Résultat reporté N-1 (si négatif)	-	-
Total général	56 595,47	35 443,33

RECETTES		
Libellé Chapitre	Budget	Montants
Subvention d'investissement	-	-
Produits d'emprunt	-	-
Subventions incorporelles	-	-
Subventions d'équipement versées	-	-
Total recettes d'équipement	-	-
Dotations Fonds divers Réserves	-	-
Excédent de fonctionnement	-	-
Dépôts cautionnement reçus	-	-
Produits de cession	-	-
Total des dépenses financières	-	-
Total des recettes d'investissement	-	-
Virement de la section de fonctionnement	-	-
Opérations d'ordre entre sections	39 007,68	39 550,07
Opérations patrimoniales	-	-
Total des opérations d'ordre	39 007,68	39 550,07
Résultat reporté N-1 (si positif)	17 974,96	17 974,96
Total général	56 982,64	57 525,03

Résultat	387,17	4 106,74
RESULTAT INVESTISSEMENT	22 081,70	-
RESULTAT EAU FNT + INV	-	52 021,09
EXCEDENT COMMUNE + EAU-ASSAINISSEMENT	-	103 809,65

Evènements

→ Carnaval

Le dimanche 13 mars, l'APE a organisé son traditionnel Carnaval, durant lequel les enfants ont défilé déguisés et assisté au spectacle burlesque «KATASTROFF ORKESTAR» à la Maison d'œuvre.

Malgré le froid, ce fut un moment drôle et très convivial !



→ Fête de la bière

La dixième Fête de la bière organisée par l'association TAD était de retour cette année ! Elle a eu lieu le 23 avril à la salle d'œuvre. Les participants ont pu déguster les bières de la Brasserie de la Loire tout en écoutant le concert du groupe ROCK ADDICT !



13 mars

23 avril

07 & 21 mai

11 juin

→ 07 mai : Apéritif pour tous et repas des aînés

La commune et le CCAS ont le plaisir d'offrir l'apéritif à tous pour l'accueil des nouveaux habitants. Cet évènement sera suivi du repas des aînés qui n'avait pu avoir lieu au mois de janvier. Il sera animé par le Groupe Folklorique Auvergnat.

Nous vous attendons nombreux à partir de 11 h à la Maison d'œuvre !

→ 21 mai : Fleurissement

Comme chaque année au printemps, la commune organise l'opération de fleurissement du bourg. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ce jour-là pour participer à l'embellissement du village !

→ Marché Terroir et Artisanat

Pour la première fois, Tarentaise organise son marché de producteurs et d'artisanat le :

Samedi 11 juin

à partir de 9 h

Une trentaine d'exposants sont attendus, venez nombreux !

MARCHÉ DU TERROIR ET DE l'Artisanat

à partir de 8h

TRIPES-POMMES DE TERRE
OU
SAUCISSES-POMMES DE TERRE-SARASSON
proposé par
TARENTEISE ANIMATION DETENTE
de préférence sur réservation
06 43 98 17 66

Samedi 11 Juin

de 9h à 18h

de 12h à 15h

LE VIEUX FRÈNE propose
L'ASSIETTE DES PRODUCTEURS
(issue des produits du marché)
04 77 20 42 01
repas animé par
LA CHANTEUSE SOPHIE JACONELLI

ARTISANS ET ARTISTES LOCAUX

FRUITS
PAIN BIO
EPICERIE
FROMAGE
CHARCUTERIE
BIJOUX
SAVONS
PEINTURE
SCULPTURE...
BALADES EN ÂNE
VELOS ELECTRIQUES ET
AUTRES ANIMATIONS

Portrait

→ A 99 ans, Pierre Bastide appartient à une lignée de centenaires !

Pierre Bastide est né le 15 janvier 1923 à Rabat, lorsque le Maroc était sous protectorat français. Son père, garde forestier, est décédé lorsqu'il n'avait qu'un an et il est le dernier d'une fratrie de trois garçons. Pierre a épousé Jeanne Pascale le 25 mai 1946.

C'est en 1946, année de son mariage, qu'il s'installe au Prieuré comme artisan. Jusqu'en 1984, année de sa retraite, il a été à la fois maréchal ferrant, réparateur de machines agricoles, ferronnier

Cela va faire bientôt 40 ans qu'il est à la retraite maintenant, alors que son épouse disait : « *Cela ne sert à rien qu'il cotise à la Sécurité Sociale, il n'atteindra jamais l'âge de la retraite !* »

Et pour cause ! Son époux Pierre a subi de nombreux accidents tout au long de sa vie !

A la fin des années 80, il tombe d'une échelle en équilibre sur des tonneaux, en voulant ramoner les cornets de l'atelier... Sa main reste coincée entre le pneu d'un tracteur qu'il vient de regonfler et le garde-boue, ses doigts sont complètement écrasés mais fort heureusement, il n'en perdra pas l'usage.

Il faut noter également que du fait de son métier, il a reçu de nombreux éclats de soudure dans les yeux.

Il faut raconter aussi ce fameux 14 juillet 2007, lorsqu'un ami venu de Pélussin lui amène une ruche protégée par un simple plastique, qu'il place sur un brancard avant d'aller l'installer. Mais la ruche va glisser et le plastique s'ouvrir si bien que lui et son ami sont assaillis par les in-



sectes qui les piquent à de multiples reprises ! Son visage est devenu gris et, si son épouse n'avait pas été là pour lui donner une bonne gifle, il ne se serait peut-être jamais relevé... Ce sont les pompiers de St Genest-Malifaux qui l'ont amené à l'hôpital il est resté une nuit en observation : sa tension était descendue à 5...

Plus récemment, Pierre Bastide s'est fait opérer d'une hernie. D'après l'électrocardiogramme, le cœur s'arrêtait, puis repartait... un véritable cas d'école pour la profession médicale !



Bon pied bon œil, notre Pierre Bastide vit toujours aujourd'hui au Prieuré, entouré de ses proches, sa fille Michèle et son gendre Robert, son petit fils Bruno et sa petite fille Catherine. Il profite également de son arrière petit fils Théo qui lui rend visite de temps en temps.

Cécile Trémeau

En haut : Pierre Bastide

A gauche : Le Prieuré de Prarouet

Le mot des Associations

→ APE

L'équipe de l'APE souhaite remercier chaleureusement tous les parents et les habitants du village qui participent aux différentes actions qui ont été menées, et à suivre.

Plus que le financement des projets proposés par les instituteurs pour les enfants de l'école, ce soutien nous a permis, par exemple, d'organiser le spectacle pour le carnaval, accessible à tous. Malgré le froid, ce fut un moment haut en couleur, très convivial et drôle !

Nous en profitons pour vous rappeler la traditionnelle et incontournable **VENTE DE FLEURS les vendredi 20 et samedi 21 mai** (exceptionnellement avancée cette année, la fête de mères tombant pour l'ascension...).

→ A VOS AGENDAS !

- ⇒ Tarentaise COT challenge 14 & 15 mai,
- ⇒ Coupe de France VTT au Bessat 27, 28 & 29 mai,
- ⇒ Feu d'artifice et repas partagé le samedi 16 juillet,
- ⇒ Ball trap et soupe aux choux les 23 et 24 juillet.

→ TAD

Cette année, à la suite de la crise sanitaire qui a restreint les activités, plusieurs évènements font leur retour ainsi que quelques nouveautés.

Après la fête de la bière (le 23 avril), nous participerons au marché du terroir et de l'artisanat le samedi 11 juin, nous organisons un casse-croûte issu des produits locaux : plateau avec tripes pomme de terre ou saucisses pomme de terre sarrasson avec fromage et fruit à partir de 9h.

Par la suite, l'association TAD proposera comme à son habitude les **concours de pétanques**. Le concours semi-nocturne aura lieu le **samedi 18 juin** et le concours en journée le **samedi 16 juillet**. Petits et grands y sont attendus pour venir passer un bon moment dans la joie et la bonne humeur. Vous y trouverez de quoi grignoter et vous désaltérer !

Nous vous attendons nombreux lors de nos évènements avec votre sourire et votre joie de vivre pour partager des moments agréables.

→ LES BONHEURS D'EXBRAYAT

La traditionnelle « marche lecture » de l'association Les Bonheurs d'Exbrayat aura lieu le 8 octobre 2022 au départ de Tarentaise (devant la Mairie) . Sur les 8 km du parcours, des extraits du roman de Charles Exbrayat Jules Matrat seront lus par une comédienne de Collectif 7.

Civisme

→ Déjections canines !

Nous avons constaté depuis plusieurs mois dans le centre bourg, qu'il était nécessaire de slalomer entre les déjections canines.

Ce n'est pas la faute des toutous, mais bien de leurs maîtres !

Nous vous rappelons donc que tout propriétaire de chien surpris laissant la déjection de son animal sur l'espace public pourra être sanctionné : l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement l'expose à une contravention de 2^{ème} classe... En effet, **le ramassage des déjections de votre animal est obligatoire !** Si tout le monde fait preuve d'un peu de civisme, c'est le cadre de vie de tous qui sera préservé.



Informations

→ Le tri sélectif du SICTOM

Les nouveaux bacs de tri ont été installés par le SICTOM sur le parking à l'entrée du village. Comme les précédents, ils peuvent accueillir le verre, les journaux, papier, emballage, brique et les petits cartons pliés (les autres doivent être emmenés à la déchetterie). **Nous comptons sur la responsabilité de tous afin de respecter les règles de tri et laisser notre village propre.** Nous en profitons pour vous rappeler que le tri sert à économiser, limiter notre impact environnemental, éviter de produire des déchets non recyclables... Il est bénéfique pour nos enfants, pour notre village, pour notre environnement et notre nature, et surtout pour notre budget.

Le tri est ainsi l'affaire de tous ! Notre geste de tri contribue à économiser des ressources naturelles, à éviter le gaspillage et à limiter les pollutions.



Valorisation des déchets verts collectés en déchetteries

Les quantités de déchets verts de coupe et taille de haies, tonte de pelouse, etc. collectés en déchetteries sont en augmentation constante, du fait de l'interdiction réglementaire de procéder à leur brûlage.

Près de 2500 tonnes de déchets verts sont ainsi collectés annuellement dans les quatre déchetteries du syndicat de collecte des déchets ménagers SICTOM Velay Pilat auquel appartient la déchetterie de Saint Genest Malifaux.

La charge financière du transport et de l'élimination de ces déchets verts est lourde et la question de la pertinence de leur valorisation dans une filière locale de recyclage s'est posée.

La faisabilité d'une valorisation de ces déchets verts dans des exploitations agricoles du territoire a donc été étudiée avec la recherche d'un dispositif « gagnant / gagnant » : pour le SICTOM (réduction du coût du transport et traitement), et pour les utilisateurs agricoles (intérêt agronomique et économique par la réduction d'achat de paille et d'engrais complets).

Sollicitées sur cette possible orientation, une vingtaine d'exploitations agricoles de notre territoire a fait part de son intérêt pour l'utilisation de déchets verts broyés, sous 2 formes :

- En sous couche de paillage de litière d'étable,
- En compostage avec les fumiers et lisiers, avant épandage sur les prairies.

Un plan de valorisation agricole des déchets verts collectés en déchetteries a donc été construit et mis en œuvre début 2022 sous forme contractuelle avec les exploitants agricoles volontaires :

- Production de déchets verts broyés, réalisation d'analyses de contrôle de qualité agronomique et d'innocuité, par le SICTOM,
- Mise à disposition du broyat de déchet verts contrôlé aux exploitations agricoles pour valorisation en paillage et compostage.

Le déploiement et la pérennité de cette organisation vertueuse nous impose par contre à tous, utilisateurs des déchetteries, une attention toute particulière sur la qualité des déchets verts déposés, qui doivent évidemment être exempt d'éléments indésirables (plastiques, métaux, grillages, ...) pour ne pas nuire à leur recyclage en valorisation par les agriculteurs engagés.

→ Que pensez-vous d'En Bref ?

Vos suggestions :



⇒ Son format ?



⇒ Son contenu ?



⇒ Sa fréquence ?

